



iqony

Compte rendu
de la reunion publique
d'information
du 21 septembre 2023

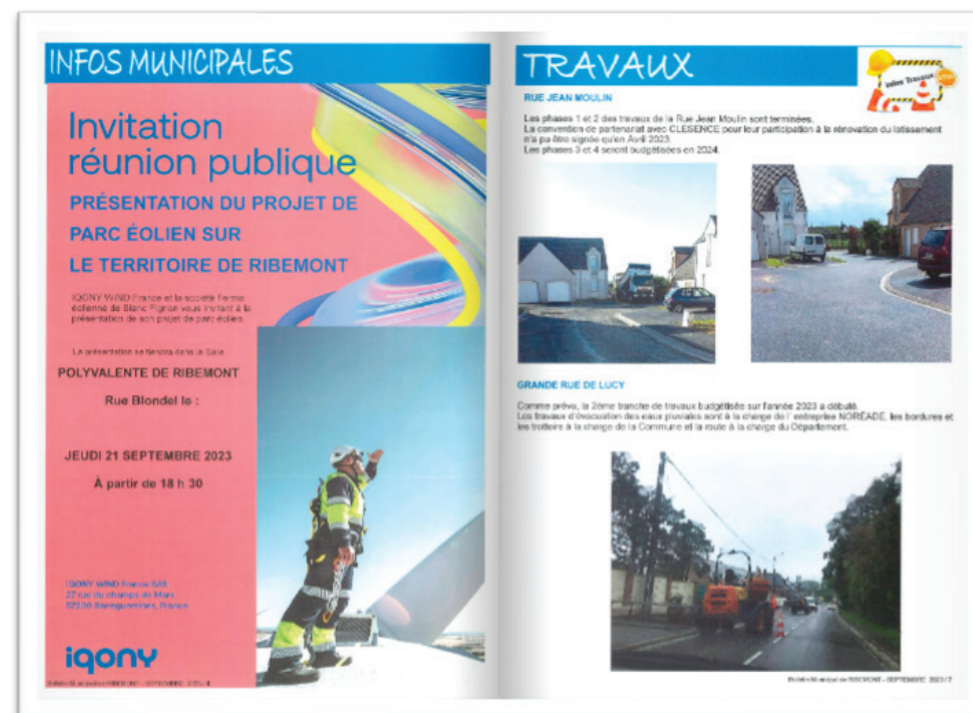
Projet de la Ferme Éolienne de Blanc Pignon

Afin d'informer le public des avancées du projet de la Ferme Eolienne de Blanc Pignon et dans l'objectif de débattre avec lui et de répondre aux questions que suscite le développement d'un parc éolien sur le territoire de Ribemont, une réunion publique d'information a été organisée le 21 septembre 2023 sur la commune d'implantation.

Ainsi, et afin de mobiliser l'ensemble des habitants, plusieurs moyens ont été déployés pour informer de l'événement et relayer l'invitation :

- **Une page complète dans la gazette communale** a été imprimée en 950 exemplaires et distribuée le 7 septembre 2023 par le personnel communal dans toutes les boîtes aux lettres de Ribemont ;
- La mise en ligne de **l'invitation sur le site Internet** de la commune <https://www.calameo.com/read/005017889a129907654d0> ;
- **L'affichage d'une annonce format A3** en Mairie et dans la salle polyvalente de Ribemont ;
- La **publication de l'invitation sur la page Facebook** de la commune.

Page dans la gazette communale



Invitation sur la page Facebook



La réunion publique d'information

Elle s'est déroulée dans la salle polyvalente de Ribemont (100 places assises) de 18h45 à 20h00 et a réuni 25 participants.

Deux personnes sont arrivées après le début de la réunion, deux autres sont parties avant la fin de la séance de questions/réponses.

La salle étant dimensionnée pour accueillir un nombre important de personnes, les 25 participants présents se sont installés naturellement vers l'avant de la salle afin d'échanger entre eux.

Dans l'ensemble, les personnes présentes semblaient intéressées par le sujet.

Aucun participant n'a exprimé de mécontentement ou de refus à l'encontre du projet.

La société IQONY WIND France était représentée par M. Mathieu Palmigiano.



Source : IQONY

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Les participants ont été accueillis par M. Cool, Maire de la commune de Ribemont, venu accompagné de ces adjoints M. Beaurain (1^{er} Adjoint), Mme Dupont (2^{ème} Adjointe) et M. Caramelle (5^{ème} Adjoint).

Le déroulé de la réunion a ensuite été présenté :

- Présentation de la société qui porte le projet : le groupe STEAG et la société IQONY (filiale du groupe).
- Informations générales sur l'énergie éolienne
- Présentation du projet de Ferme Éolienne de Blanc Pignon : études de développement, enjeux identifiés, bénéfices du projet pour la collectivité, étapes à venir.
- Séance de questions / réponses

Le Maire de Ribemont, M. Cool, a introduit la réunion. Il a rappelé la volonté de la commune d'accueillir le projet porté par Iqony et initié au cours du mandat de M. Potelet en 2017.

Il a aussi évoqué les retombées économiques du projet en indiquant qu'ils permettaient de répondre aux besoins financiers de la commune.

Compte tenu du nombre de participants et de leur regroupement à l'avant de la salle, les interventions du public ont été possibles dès le début de la réunion et au fur et à mesure des présentations.

Ainsi, les participants pouvaient à tout moment faire part de leurs interrogations et exprimer leurs points de vue ce qui a facilité les échanges et enrichi le débat avec la salle.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ FERME ÉOLIENNE DE BLANC PIGNON

L'histoire et les nationalités qui composent les sociétés du groupe STEAG ont été présentées dans un premier temps ainsi que les volumes des transactions disponibles selon les principales entités du groupe.

Les participants ont été informés du nombre de salariés travaillant pour le groupe STEAG POWER GmbH (filiale du groupe STEAG GmbH) et pour IQONY GmbH (filiale du groupe STEAG GmbH) et des métiers dans lesquels le groupe était spécialisé comme le développement de projets d'énergies renouvelables (géothermie, hydrogène, photovoltaïque, biomasse, éolien, etc.) dès la conception à la demande d'autorisation en passant par la construction, le contrôle, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de l'électricité.

Des généralités concernant IQONY WIND et sa filiale française IQONY WIND France SAS ont également été présentées.

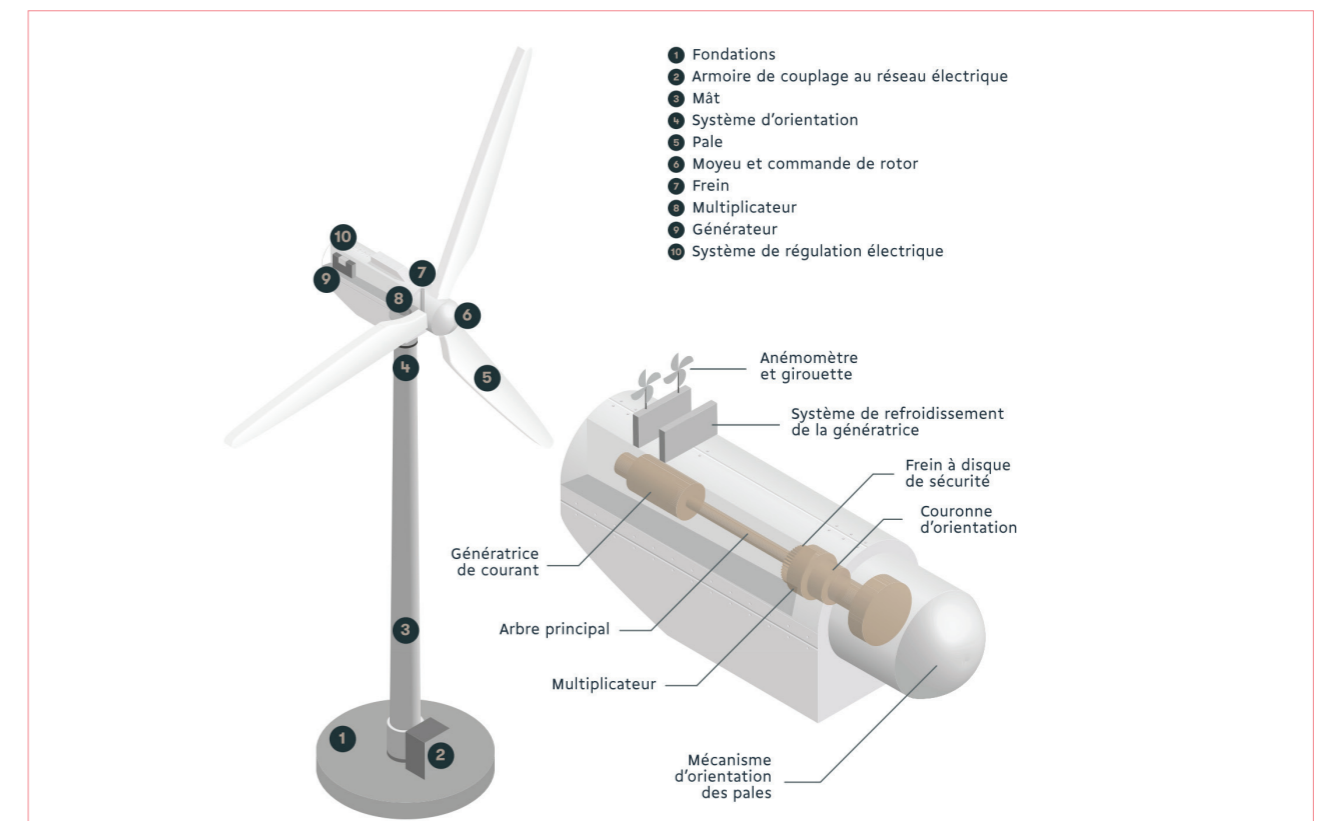
iqony

EXPLICATION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

La réunion a permis d'expliquer aux participants comment le développement du projet éolien sur la commune de Ribemont s'inscrivait dans le contexte global de transition énergétique engagée par le gouvernement pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques de la France.

Les raisons du déploiement de l'éolien sur les territoires ont alors été abordées ainsi que les objectifs de cette volonté politique. Ainsi, et afin d'assurer l'indépendance et la sécurité d'approvisionnement énergétique de la France, les énergies renouvelables et plus particulièrement l'éolien ont un rôle déterminant dans la transition énergétique du pays et sont essentielles au mix énergétique français. Concernant la technologie, les composants d'une éolienne, leur recyclage et le cycle de vie des machines ont été expliqués au public.

Les participants ont pu comprendre comment les principaux éléments de l'éolienne sont recyclés et font ainsi l'objet d'une valorisation sur le marché.







Source : <https://www.info-eolien.fr/les-differents-types-deoliennes>

PRÉSENTATION DES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE BLANC PIGNON ET DE SES BÉNÉFICES

Dans la troisième partie de la réunion, le projet de notre société Ferme Éolienne de Blanc Pignon SAS sur la commune de Ribemont a été détaillé ainsi que la demande d'autorisation ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement) spécifique aux projets.

En présentant la chronologie du projet, il a été rappelé que le parc éolien avait en partie été développé pendant la période contraignante de la pandémie de la COVID 19. Toutefois, les 3 Maires différents de Ribemont ont été impliqués dans le projet éolien dès le début des réflexions engagées en 2017, suite à la délibération de principe adoptée le 13 juillet de la même année autorisant des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune.

La présentation a permis de montrer les caractéristiques du projet :

-  **4 éoliennes de 180 m de hauteur maximum ;**
-  **41,97 GW/h** de production annuelle moyenne attendue ;
-  **8 970 foyers alimentés** en électricité (hors chauffage) ;
-  **12 590 tonnes de CO₂ évitées** chaque année (base de 30 g/KWh).

Le calendrier de développement du projet a été décrit jusqu'au dépôt du dossier, effectué en 2021, de demande d'autorisation environnementale spécifique aux installations classées ICPE, et les étapes à venir du projet telles que l'enquête publique, la construction du parc éolien de la Ferme Éolienne de Blanc Pignon et sa mise en exploitation ont été présentées.

Une date estimée à horizon 2025 a été communiquée pour la construction du futur parc éolien si toutefois le projet était autorisé (après l'instruction du dossier et l'organisation d'une enquête publique) et qu'aucun recours n'était formulé. Il a en effet été clairement stipulé que le projet pourrait ne pas être autorisé et que des recours pourraient également être formulés à l'encontre du projet.

Nous nous sommes ensuite attardés sur les enjeux du territoire de Ribemont et le développement d'un parc éolien sur la partie Ouest de la commune.

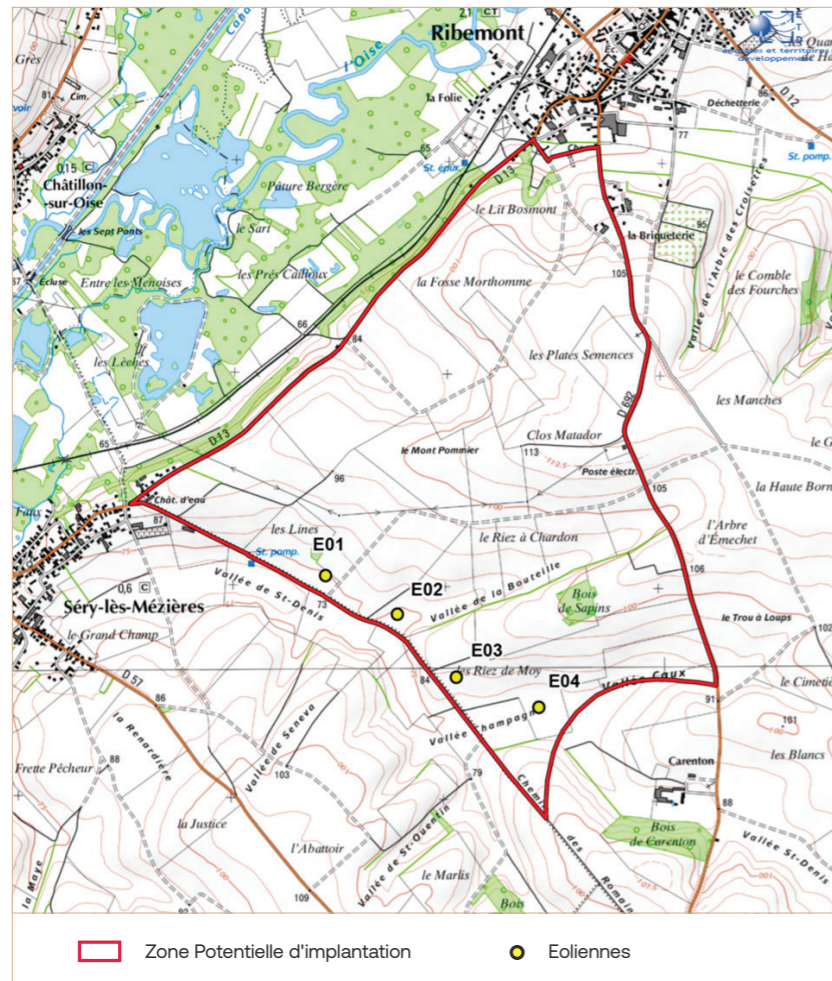
Les enjeux suivants ont été précisément abordés :

- Les spécificités de la zone d'étude retenue et des espaces de grandes cultures ;
- Le respect du cadre de vie de la population ;
- L'aspect paysager et la saturation visuelle ;
- Le dispositif d'éclairage sommitale des éoliennes ;
- Les nuisances sonores ;
- Les chemins d'accès ;
- Les ombres projetées ;
- L'éloignement du centre du bourg et des villages voisins ;
- Le bridage des machines liés au respect du cadre de vie de la population environnante ;
- Les études du milieu naturel ;
- Les études avifaunistiques et des espèces migratoires ;
- Les espaces boisés, le biotope et le canal de la Sambre à l'Oise ;
- Le bridage des éoliennes lié aux résultats des différentes études avifaunistiques et de l'étude des chiroptères ;
- La coexistence avec les parcs éoliens voisins.

Il a été rappelé que les contextes écologique (oiseaux et espèces migratoires et les chauves-souris), environnementaux (espaces boisés, biotope et Canal de la Sambre à l'Oise) et éolien (parcs voisins existants) ont été pris en compte afin de réduire les impacts du projet de Blanc Pignon et de garantir le respect du cadre de vie des habitants.

Ainsi, le projet s'inscrit dans une zone de densification à faible impact paysager à environ 800m du parc éolien existant de Séry-les-Mezières. Outre le respect d'une distance du bourg de 2,9km, des mesures de bridage des machines ont également été envisagées afin de réduire les impacts sur l'avifaune et les chiroptères.

A l'aide du plan de situation du projet, l'implantation des 4 machines a été présentée.



Plan de localisation des éoliennes du projet Blanc Pigno

Source : FERME EOLIENNE DE BLANC PIGNON – Résumé Non Technique de l'étude d'impact – Energies et Territoires Développement – décembre 2023

Afin que les participants puissent se représenter l'implantation des éoliennes dans le paysage, des photomontages depuis 4 points de vue ont été montrés.

L'éclairage de la salle ayant rendu difficile la lisibilité des photomontages pendant leur projection, nous avons prolongé le temps de présentation de ces photomontages jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement lisibles pour chacun. Pour une transparence totale, nous avons indiqué aux participants qu'une version papier de ces images serait mise à disposition des habitants en Mairie lors de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Enfin, la question des bénéfices pour le territoire a été abordée. Ainsi, le projet générerait des retombées économiques importantes pour la commune qui contribuerait en outre à la transition énergétique du territoire. L'utilisation de ressources locales lors des phases de construction et d'exploitation du parc seraient également de nature à générer une activité économique pour le territoire.



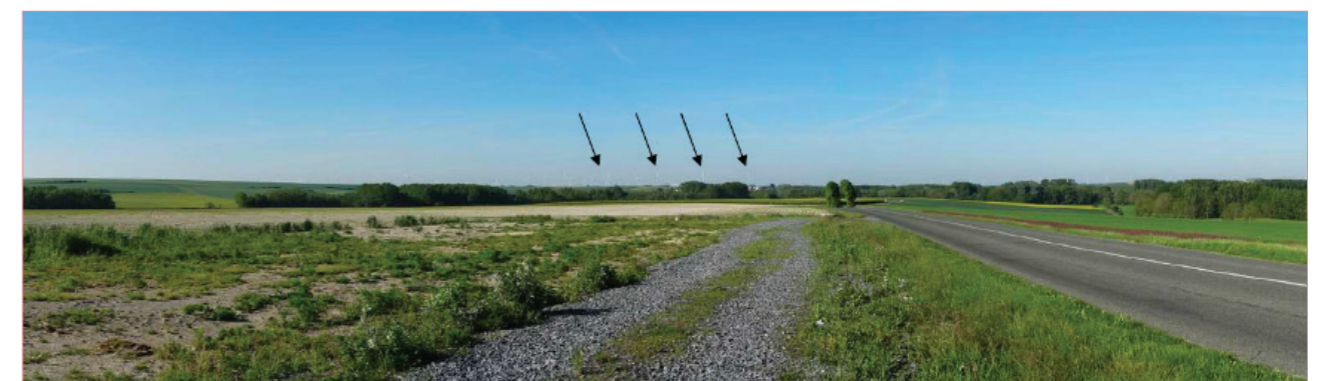
Depuis la RD68 – La briqueterie



Depuis le centre du village (rue des Fossés)



Depuis la RD32 – proche du cimetière



Depuis la RD131 – Sortie du village

LES ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

La présentation a suscité des questions sur des thèmes divers. Les questions qui ont été posées portaient sur :

Le mode de calcul concernant la production estimée des éoliennes ainsi que l'approvisionnement en électricité de 8 900 foyers (hors chauffage).

Une participante, ne comprenant pas le calcul par rapport à la moyenne nationale de la consommation électrique par foyer a souhaité des explications supplémentaires.

Les calculs ont été précisés en rappelant que la production annuelle moyenne attendue du parc était de 41,97 GW/h. Cela correspond à l'équivalent de la consommation électrique hors chauffage de 8 970 foyers. Ce calcul se base sur la moyenne nationale de la consommation électrique par foyer estimée autour de 4,7 MW/h par an.

La participante a ensuite été invitée à consulter la documentation officielle et institutionnelle sur ce sujet (INSEE, ADEME, CRE...).

Un participant a également pris la parole pour rappeler que l'indépendance énergétique était en quelque sorte une évidence et un souhait ancien et cher du Président De Gaulle.

L'impact du projet sur l'activité des chiroptères

Un participant souhaitait savoir si le parc éolien avait un impact sur ses espèces. Il a été rappelé que toutes les études nécessaires pour identifier les enjeux et les sensibilités ont été réalisées par des bureaux d'études indépendants, conformément à la réglementation.

Suite aux résultats de ces études, des mesures de protection seront aussi mises en place ainsi qu'un bridage des éoliennes dès la mise en exploitation du parc pour protéger au mieux les chiroptères présents sur le site.

L'impact sonore

Un participant a souhaité revoir le détail des implantations exprimant une crainte sur l'impact sonore des éoliennes.

Le plan de situation du projet a été présenté et détaillé, et il a été rappelé que conformément à la loi « sur les émergences sonores » qui s'applique à toute installation de parc éolien sur le territoire français, l'émergence sonore du parc éolien de Blang Pignon ne dépassera pas un seuil de 3 dB la nuit et de 5 dB le jour.

Pour ce faire nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les plans de gestion sonore dès la mise en service du parc éolien. Un contrôle de l'impact sonore sera ensuite réalisé afin de vérifier l'efficacité et, le cas échéant, une révision sera effectuée.

Les infrasons et l'électromagnétisme

Il a été rappelé que le futur parc de Ribemont respecterait toutes les normes en vigueur. Il a aussi été rappelé que les infrasons et l'électromagnétisme sont des phénomènes auxquels nous sommes tous déjà confrontés indépendamment des éoliennes.

Le clignotement des éoliennes

Ces feux d'obstacle sur le sommet de la nacelle pour assurer la visibilité de l'éolienne à 360° est un système de balisage qui a été expliqué aux participants. Nous avons ici rappelé que la Ferme Éolienne de Blanc Pignon avait demandé l'autorisation d'un balisage différent pour les éoliennes aux extrémités du parc (E01 et E04), considérées comme « principales » et un autre balisage pour les éoliennes centrales du parc (E02 et E03), considérées comme « secondaires ».

Si les premières requièrent des feux d'obstacle de moyenne intensité, les secondes pourraient disposer de feux de plus faible intensité (intensité des flashes réduits à 200 candelas à éclat la nuit).

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Après le temps d'échanges le public a été remercié pour sa participation et invité à rejoindre l'espace de collation prévu pour poursuivre les échanges de façon informelle.

Il a été indiqué que les échanges de cette rencontre feraient l'objet d'un compte-rendu envoyé à M. Cool, Maire de Ribemont, qui serait mis en ligne sur le site Internet du projet.

Des flyers sur le porteur du projet seraient également mis à disposition du public en Mairie.

L'ensemble de l'équipe municipale, ayant apprécié la proposition d'IQONY d'organiser un échange direct avec le public, nous a remercié.

iqony